



**“ Comme nombre de nos concitoyens, nous sommes profondément choqués par l'annonce soudaine de la dissolution. ”**

**Cette décision inattendue et déstabilisante met un terme brutal aux travaux essentiels entrepris par la commission d'enquête sur l'Aide Sociale à l'Enfance et de la délégation aux droits des enfants.**

La commission d'enquête sur l'ASE avait pour objectif crucial de faire la lumière sur les dysfonctionnements majeurs du système de protection de l'enfance et de proposer des réformes indispensables pour garantir la sécurité et le bien-être des enfants placés. Son travail avait déjà permis de recueillir des témoignages précieux et de mettre en lumière des défaillances graves.





De son côté, la délégation aux droits des enfants jouait un rôle primordial dans la défense et la promotion des droits de l'enfant.

Cette dissolution survient le jour même où une enfant de 4 ans a été retrouvée morte dans un foyer de l'ASE du Val-de-Marne. Nous pensons avant tout à elle aujourd'hui, comme nous n'avons cessé de penser et de commémorer la mémoire de tous les enfants morts sous la responsabilité de l'ASE ces deux derniers mois.

Notre Comité ne peut que déplorer les conséquences graves qu'elle aura sur la protection de l'enfance en France. La dissolution de ces deux instances prive les enfants placés d'une voix essentielle et fragilise considérablement les efforts entrepris pour améliorer leur situation.





Malgré ce coup dur, nous tenons à affirmer notre détermination infaillible à poursuivre notre combat pour la protection de l'enfance et la défense des droits des enfants.

Nous prendrons le temps d'analyser en profondeur la situation et de définir les stratégies les plus pertinentes pour faire face à cette nouvelle donne.

Nous sommes également fiers du courage et de la mobilisation des centaines d'anciens enfants placés au sein de notre comité, qui ont témoigné devant la commission d'enquête. Notre parole, souvent brisée par la douleur et l'injustice, traduit celle des enfants placés, qui ne peuvent se faire entendre. C'est le moteur essentiel de notre action.

***Nous ne les abandonnerons pas.***





Nous appelons l'ensemble des acteurs concernés, parlementaires, professionnels de l'enfance, associations et citoyens, à se mobiliser à nos côtés pour que les droits des enfants restent une priorité nationale.

Ensemble, nous devons exiger que les acquis obtenus ces derniers mois ne soient pas anéantis et que la protection de l'enfance demeure une cause centrale de notre société.



